

22-11-05 Finances – Comptabilité

Décision modificative n° 1 - Budget Commune - Exercice 2022

Monsieur le Maire expose :

Vous trouverez en annexe la décision modificative n° 1 pour le budget de la Commune – Exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 pour le budget de la Commune – Exercice 2022.

**Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 8 novembre 2022**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 7 novembre 2022

22-11-05 Finances – Comptabilité

Décision modificative n° 1 - Budget Commune - Exercice 2022

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - BAUDRY Michèle - ACHARD Pierre - SCHERRER Marie-Jeanne - JOLY Florence - LAFON Lise - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à M. SERVANT
Mme BAUDRY à M. ZAVROSA
M. ACHARD à M. DI PAOLO
Mme SCHERRER à Mme GEUSENS
Mme JOLY à Mme BISACCIA
Mme LAFON à Mme PAPIN

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :